

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°16

SEPTEMBRE 2015

18 BRIGADIERS VERTS POUR NETTOYER LES ALGUES BRUNES

Afin de répondre efficacement à l'échouage massif des algues brunes sur nos plages, la Collectivité de Saint-Martin et l'état français ont décidé de créer une brigade verte qui entrera en action à la fin du mois de septembre. Jeudi 03 septembre 2015, la signature du contrat unique d'insertion entre le Pôle Emploi, l'association Centre Symphorien d'insertion de Quartier d'Orléans et 18 demandeurs d'emploi recrutés en contrats aidés, a été actée en collectivité, sous le regard bienveillant de la Présidente Aline Hanson, de la préfète Anne Laubiès et du directeur régional du pôle emploi, Jacques Gustave.



Sous l'autorité de la Collectivité, les 18 brigadiers verts seront donc déployés sur les plages impactées par les algues sargasses dès la fin du mois de septembre, pour redonner à ces espaces naturels leur apparence initiale. Un chantier considérable mais néanmoins nécessaire et urgent, le littoral étant le

principal atout touristique de notre territoire.

Les 18 futurs brigadiers verts pourront suivre une formation qualifiante courant septembre, et intégrer les équipes de nettoyage. Ces jeunes chômeurs de longue durée, pour la plupart issus des quartiers prioritaires que sont Quartier

SOMMAIRE

Page 1 :

- 18 brigadiers verts sous contrats aidés

Page 2 :

- L'Edito de la Présidente
- Brigadiers verts (suite...)

Page 3 :

- 2 millions d'euros pour la formation
- Sécheresse : aide aux éleveurs

Page 4 :

- Dix écoles publiques reçoivent un nom officiel

Page 5 :

- Zoom sur la rentrée des classes

Page 6 :

- Successful Departure
- La nouvelle stratégie touristique

Page 7 :

- Le Contrat de ville
- Aide à la Dominique

Page 8 :

- Observatoire de la Santé
- Rencontre avec les conseils de quartier

Page 9 :

- Rencontre avec le conseil territorial junior
- Adaptation du code rural

Page 10 :

- L'archéologie à l'honneur
- La soirée des Lauréats

Page 11 :

- Les fêtes patronales
- La Maison de Saint-Martin

Page 12 :

- Les brèves du mois

Page 13 & 14 :

- Les infos de la CTOS

Page 15 :

- Les communiqués du mois

Page 16 :

- Les activités périscolaires



L'édito de la Présidente

Près de 10 000 élèves ont rejoint les bancs de l'école cette année (public et privé confondus). Le chiffre est constant, et je suis particulièrement satisfaite du déroulement de la rentrée des classes. Désormais, l'un des principaux enjeux de l'école est la mise en place d'un plan d'action avec le Rectorat pour la prise en compte de la langue maternelle à l'école ; c'est une priorité si l'on veut lutter efficacement contre le décrochage scolaire. Nous y travaillons avec le recteur Camille Galap.

La formation professionnelle est aussi un axe majeur de notre politique, qui consiste à donner aux demandeurs d'emploi l'opportunité de se qualifier par la formation. Nous consacrons cette année 2 millions d'euros au plan territorial de formation professionnelle, qui est financé avec l'aide du Fonds Social Européen.

A court terme, la réflexion que nous menons sur la redéfinition de notre stratégie touristique, la mise en œuvre des projets opérationnels européens et la prochaine entrée en vigueur du PLU de Saint-Martin, vont créer un dynamisme économique et c'est bien là notre objectif : relancer la commande publique sur le territoire.

L'enquête publique qui sera ouverte le 1er octobre sur le Plan Local d'Urbanisme est l'ultime phase avant la proposition de vote du PLU au conseil territorial en décembre.

Je sais que certains de nos concitoyens sont inquiets, mais ils doivent avoir confiance car notre PLU est cohérent. Le zonage prévoit de protéger notre environnement, mais il offre aussi de réelles opportunités de développement économique.

Sur le moyen terme, nous poursuivons les phases obligatoires de réalisation des deux grands projets que sont l'aménagement de la baie et la redynamisation de Marigot.

La stabilité de notre collectivité est le socle de son développement futur, c'est pourquoi nous œuvrons avec détermination à la structuration de notre économie et à doter notre territoire des équipements nécessaires.

Les derniers indicateurs économiques publiés par l'IEDOM sont encourageants et je vous invite à continuer d'unir nos efforts pour confirmer cette tendance.



d'Orléans et Sandy Ground, se sont montrés enthousiastes et impatients d'entrer en action. Les brigades vertes sont financées à parts égales par la Collectivité (100 000€) et l'état (100 000€) avec une aide supplémentaire de l'ADEME (92 000€). Le gouvernement a par ailleurs débloqué la somme de 2 M€ en faveur des collectivités antillaises touchées par le phénomène dans le cadre du plan interministériel anti sargasses.

L'Agence Régionale de Santé, représentée par le directeur des îles du Nord, Pascal Godefroy s'est engagée à former les brigadiers à l'utilisation des capteurs de contrôle du taux d'hydrogène sulfuré présent dans les algues, afin qu'ils puissent optimiser leurs interventions sur le terrain. La Préfète Anne Laubiès a tenu à saluer le centre Symphorien d'insertion, et sa présidente Mme Rousseau, notre territoire ayant désormais une association d'insertion dans chacun des deux quartiers prioritaires.

Pour la Présidente Aline Hanson, « la mise en place d'une brigade verte est une mission d'utilité publique qui va permettre d'optimiser l'accueil de nos touristes. C'est une priorité pour la Collectivité d'autant que cela permet le recrutement de 18 jeunes en attente d'emploi ».

Ce tremplin professionnel (CDD d'un an renouvelable), avec à l'issue une formation qualifiante, devrait offrir à ces jeunes la possibilité de rebondir vers d'autres missions, telles que celle d'ambassadeur du tri sélectif, et pourquoi pas leur permettre à terme de créer leur propre entreprise.



Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson

RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr ou richard.malvasio@com-saint-martin.fr

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

1) LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA COM...

La Collectivité investit 2 millions d'euros pour la formation des demandeurs d'emploi

Dans le cadre de sa politique dédiée à la Jeunesse, la Collectivité de Saint-Martin a organisé deux journées de présentation de son programme territorial de formation professionnelle 2015-2016, porté par le pôle de Développement Humain de la Présidente Aline Hanson.

Quartier d'Orléans et Sandy Ground, les deux quartiers jugés prioritaires dans le nouveau contrat de ville, ont successivement accueilli ces deux journées d'information qui ont reçu une affluence record.

La Collectivité de Saint-Martin a décidé d'investir cette année la somme de 2 millions d'euros, financés à 85% par le Fonds Social Européen (FSE), dans la formation professionnelle. Depuis 2012, l'axe de la formation qualifiante est largement développé pour permettre aux nombreux demandeurs d'emploi (30% de la population active) de se perfectionner pour trouver plus facilement un emploi.



Cette année, la Collectivité propose 27 formations différentes comportant une quinzaine de places chacune, soit plus de 400 places. Le programme de formation a été adapté aux besoins du territoire qui ont été préalablement étudiés. La restauration, le BTP et la plaisance restent les principaux secteurs d'activités. Ces formations théoriques sont couplées avec des stages en entreprises.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur les formations dispensées et sur les organismes de formation partenaires de la Collectivité, vous pouvez contacter le pôle de développement humain (8h-15h) au 0590 29 59 24.



SÉCHERESSE : La Collectivité vient en aide aux éleveurs

Pour pallier les difficultés rencontrées par les éleveurs de bétail en raison de l'épisode de sécheresse qui affecte le territoire depuis le début de l'année, la Collectivité de Saint-Martin a décidé de se mobiliser. La somme de 20 000 € a été débloquée en urgence et versée à l'Association pour le Développement de l'Élevage et la Promotion des Produits Agricoles Locaux, afin de lui permettre d'acheter de la nourriture pour les animaux d'élevage. Le vice-président Wendel Cocks, en charge du pôle de développement économique, supervise cette opération depuis sa mise en œuvre.

Un premier conteneur en provenance de Guadeloupe est arrivé au port de Galisbay, vendredi 04 septembre 2015, en matinée. Les techniciens de la Collectivité et Julien Gumbs de l'association ADEPPAL se sont assurés sur place de la bonne livraison des aliments.

Les éleveurs ayant préalablement rempli la fiche de déclaration permettant de connaître l'état de leur cheptel, ont, en effet, pu recevoir une première partie de l'aide octroyée (aliments concentrés).

Prochaine étape, la livraison du fourrage en provenance de métropole qui arrivera à Saint-Martin aux alentours du 20 septembre prochain.

Cette aide de 20 000€ de la Collectivité permettra à terme de fournir 600 sacs d'aliments pour les jeunes bovins, 200 sacs d'aliments pour les cabris et 1026 bottes de fourrage. La quantité d'aliments est répartie selon les espèces (ovine /caprine ou bovine) et selon le nombre de têtes répertoriées sur chaque exploitation. Cette répartition est déterminée en fonction du volume total d'aliments



destiné à chaque espèce (ovine/caprine ou bovine) par rapport au nombre d'UGB (Unité de Gros Bétail).

Dix écoles publiques reçoivent un nom officiel

Lundi 31 août 2015, la Collectivité de Saint-Martin a organisé une cérémonie officielle dans dix établissements scolaires du 1er degré, visant à dévoiler les plaques nominatives attestant du nom de chacun de ces établissements. Il s'est agi par cette initiative de la Collectivité de venir pallier l'absence de nom pour ces dix écoles publiques de l'île.

Parmi les seize écoles publiques du 1er degré, dix n'avaient pas encore de nom officiel. La Présidente Aline Hanson a donc souhaité y remédier, afin de donner plus de lisibilité aux écoles et de faciliter les échanges, d'autant que certaines d'entre elles portaient parfois le même nom.

Lundi 31 août 2015, une cérémonie de dévoilement de plaque nominative a donc été organisée dans chacune des écoles concernées. C'est simultanément

que ces cérémonies ont eu lieu dans les quartiers d'Orléans, Cul de Sac, Grand Case, Rambaud, Sandy Ground et Concordia, où le vice-président Wendel Cocks et les conseillers territoriaux Josiane Carty-Nettleford, Nadine Jermin-Paines, Dominique Aubert, Valérie Fonrose, Rollande Questel et Jules Charville, ont tour à tour représenté la Collectivité lors du dévoilement de la plaque nominative.

Ainsi, l'école maternelle de Quartier d'Orléans 2 porte désormais le nom de Jean Anselme, l'école élémentaire de Quartier d'Orléans 2, le nom d'Omer Arrondell, et l'école maternelle de Quartier d'Orléans, le nom d'Elian Clarke. A Cul de Sac, c'est Emile Larmonie qui a donné son nom à l'école primaire, tandis que l'école maternelle de Grand Case porte désormais le nom de Ghislaine Rogers. L'école primaire de Mome O'Reilly (Rambaud) a été nommée Marie-Antoinette

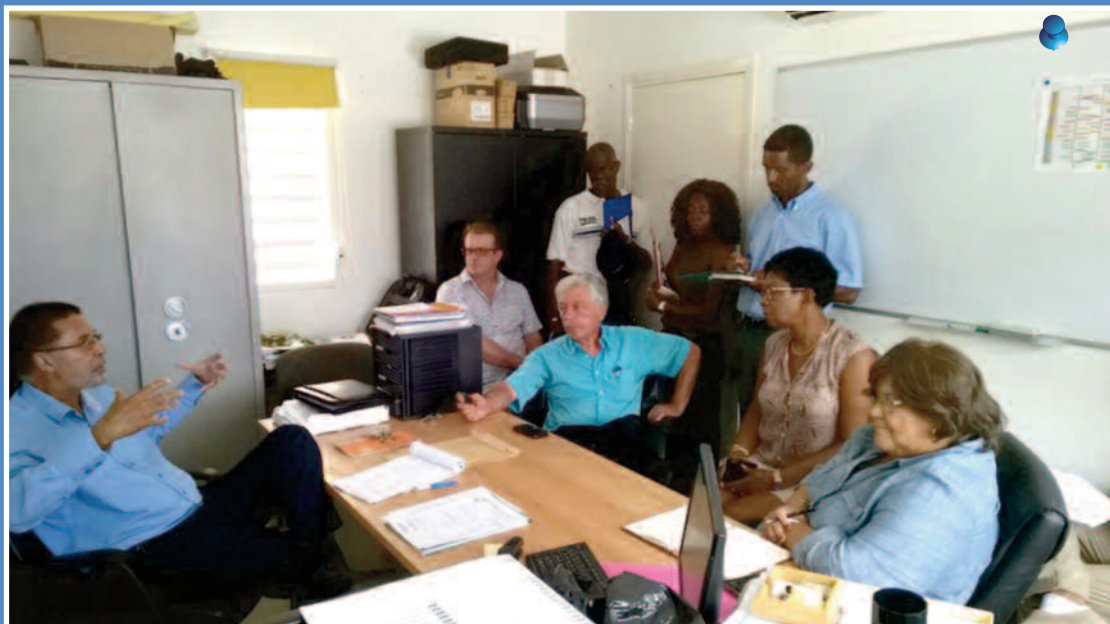


Richards, tandis que l'école élémentaire Hervé Williams 1 de Concordia porte maintenant le nom de Marie-Amélie Leydet. Enfin, l'école maternelle de Sandy Ground a été nommée Jérôme Beaupère et l'école élémentaire de Sandy Ground a été nommée Aline Hanson.

Choisies par délibération du conseil exécutif, les personnalités qui ont donné leur nom à une école de Saint-Martin ont toutes eu un parcours exemplaire, pour la plupart dans l'éducation nationale. De par leur parcours ces personnalités sont aujourd'hui un exemple pour les jeunes générations qui étudieront sans nul doute leur biographie au sein de l'école qui porte leur nom.



Traditionnelle visite de terrain à la veille de la rentrée des classes



des travaux et l'avancée significative des préparatifs de rentrée.

La Présidente Aline Hanson s'est montrée satisfaite de cette visite de terrain, elle a profité de sa rencontre avec les chefs d'établissements pour réitérer son souhait de développer un étroit partenariat, visant à œuvrer dans les meilleures conditions possibles en faveur des élèves, avec notamment une prévision trimestrielle pour chaque établissement de manière à anticiper les besoins.

La Présidente a par ailleurs adressé par voie de presse un message de bonne rentrée à l'ensemble des enseignants et personnels et aux 10 000 élèves de Saint-Martin.

La Présidente Aline Hanson a effectué, mercredi 26 août 2015, la visite annuelle de prérentrée scolaire, consécutive aux travaux de remise aux normes des établissements du second degré, engagés par la Collectivité de Saint-Martin pour un montant annuel de 800 000€. La réalisation de ces rénovations a été confiée à la Semsamar. Le 31 août, les enseignants et personnels des établissements scolaires ont effectué leur rentrée, suivis le 1er septembre par les élèves. Une rentrée qui s'est parfaitement déroulée ; cette année, ce sont plus de 9600 élèves qui ont fait leur rentrée dans les établissements publics de Saint-Martin et environ 400 dans le privé.

La Présidente Aline Hanson a profité de cette visite de prérentrée pour rencontrer les chefs d'établissements et aborder avec eux les perspectives pour l'année à venir. A l'ordre du jour de cette rencontre : la programmation des travaux et des budgets équivalents pour l'année scolaire 2016-2017, les projets d'établissements, la gestion du personnel et la sécurisation des abords des établissements par la présence policière.

Parmi les thèmes évoqués en réunion avec les responsables d'établissements, le tout numérique au collège Soualiga a été présenté par le principal de l'établissement, tandis que le collège de Quartier d'Orléans a travaillé sur la mise en place du programme REP+. Le lycée polyvalent des îles du Nord œuvre de son côté sur la transition avec la nouvelle cité scolaire Robert Weinum, qui ouvrira officiellement ses portes à la rentrée des vacances de Noël, en janvier 2016.

Accompagnée du conseiller territorial René-Jean Duret, des techniciens du pôle de développement Humain et du pôle de développement Durable, ainsi que du chef de la police territoriale, la Présidente a ainsi pu constater la bonne réalisation

La présidente fait le point sur la rentrée avec le recteur Camille Galap

Deux jours après la rentrée des classes, la présidente Aline Hanson a reçu le recteur Camille Galap et ses équipes en collectivité, afin de faire un point général sur la rentrée, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Plusieurs aspects ont été abordés durant cette réunion, parmi lesquels les préparatifs de rentrée à la cité scolaire qui ouvrira ses portes à la rentrée de Noël. La lutte contre l'illettrisme par la prise en compte des langues maternelles à l'école, le développement de filières post bac à Saint-Martin, ont également été sujets à discussion.

Pour le recteur des leviers intéressants existent pour la prise en compte du bilinguisme des élèves. Deux groupes de travail ont été constitués par le rectorat, afin d'approfondir la question et faire des propositions concrètes. Parmi les pistes évoquées par le recteur Galap, des évaluations systématiques des élèves pourraient être envisagées dans le but de valoriser leur potentiel linguistique. Les enseignants pourraient suivre un plan de formation de prise en compte globale des langues dès leur arrivée sur le territoire.

Pour la présidente Aline Hanson, il s'agit avant tout de privilégier les candidatures issues de Saint-Martin pour constituer un vivier local d'enseignants. Le recteur a assuré la présidente de sa détermination à voir les particularités saint-martinoises prises en compte dans la politique académique. La Collectivité et le Rectorat réfléchissent par ailleurs à la création de filières post bac qui répondraient aux besoins du territoire. La création, dans un premier temps, d'un BTS assistant de gestion a été évoquée.



SUCCESSFUL DEPARTURE : La Com au service des étudiants !

La Collectivité de Saint-Martin a organisé le 12 août dernier son opération « Successful Departure » en faveur des nouveaux étudiants, qui s'apprentent à rejoindre la métropole, la Guadeloupe ou la Martinique pour des études hors du territoire.

L'Assemblée générale de Nations Unies a désigné le 12 août comme Journée internationale de la jeunesse ; cette journée a pour objectif de célébrer la jeunesse, mais aussi de mettre en exergue les problèmes auxquels elle fait face dans de nom-

breux domaines. C'est dans le cadre de cette journée internationale dédiée à la jeunesse que la Collectivité de Saint-Martin a planifié une matinée d'information animée par le service Jeunesse & Sports, qui fut l'occasion de proposer une aide logistique et de la documentation aux jeunes du territoire en partance pour des études loin de Saint-Martin.

La 3e édition du Successful Departure a été orchestrée par la Collectivité avec ses partenaires, la CAF, la banque BDAF, l'association des



parents d'élèves, Initiative Saint-Martin et l'association Pel'Icarus, une occasion de les remercier pour leur implication. Les sapeurs-pompiers de St Martin, le centre hospitalier et le service des bourses de la Collectivité ont également participé à l'opération.

Des rencontres avec des étudiants déjà installés dans les villes universitaires, sont venues compléter ce forum visant à accompagner du mieux possible les jeunes étudiants dans leurs démarches. La Collectivité remercie tous les participants à cet événement en faveur de la jeunesse.



La Collectivité affine la stratégie touristique du territoire

Pleinement compétente en matière de tourisme, la Collectivité de Saint-Martin travaille actuellement à l'actualisation du document de planification stratégique du tourisme de Saint-Martin, pour la période 2015-2020. Lundi 09 septembre, le vice-président Wendel Cocks, en charge du développement économique et la conseillère territoriale Jeanne Vanterpool, en charge du tourisme, ont fait le point en Collectivité avec les représentants des deux cabinets conseil recrutés par la Collectivité pour apporter leur expertise.

Il s'agit pour la Collectivité d'affiner la stratégie initiale du schéma territorial d'aménagement et de développement touristique dont les objectifs, le positionnement et les orientations, constituent le socle de la stratégie touristique qui a vocation à assurer la continuité de la politique touristique.

Cette actualisation doit également tenir compte du bilan effectué par la direction du tourisme du pôle de Développement Economique et être coordonnée avec les grands projets lancés par la mandature dans le but d'assurer la cohérence de l'action de la Collectivité de Saint-Martin.

Parmi les priorités de travail, les enjeux, les éléments contextuels et l'état des lieux de ce schéma directeur doivent être mis à jour, tandis que le plan d'actions doit être peaufiné pour en améliorer l'adaptation et donc l'efficacité. La création d'une marque de territoire fortement souhaitée par la majorité territoriale en matière de stratégie touristique est une nouveauté qui mérite d'être soulignée.

Pour l'accompagner dans le développement des nouvelles stratégies touristiques, la Collectivité s'est attaché les services de deux cabinets conseil, le cabinet Horwath HTL pour la stratégie de produit, et le cabinet Horizon

Bleu pour travailler sur la marque de territoire. Ces deux cabinets conseil ont réalisé des consultations auprès des institutionnels du territoire et des socio professionnels du secteur du tourisme, afin qu'ils puissent apporter leurs préconisations.

La Collectivité de Saint-Martin souhaite effectivement impliquer les professionnels du secteur touristique dans ce processus ainsi que la population, et leur donner l'opportunité d'apporter leur pierre à l'édifice. L'institution met pour cela une adresse électronique à disposition des professionnels qui souhaitent s'exprimer sur la stratégie touristique et proposer leurs idées : strategietourisme@com-saint-martin.fr



Jeanne Vanterpool, en charge du tourisme, Wendel Cocks, en charge du développement économique et messieurs Stéphane Durand (Horwath) et Didier Janot (Horizon Bleu).

CONTRAT DE VILLE :

Le contrat cadre signé en préfecture le 24 juillet 2015



Dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville nouvelle génération introduit par la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014, la Présidente Aline Hanson et la préfète Anne Laubiès ont signé en préfecture, vendredi 24 juillet 2015, le contrat cadre de ville. Ce contrat cadre est une première étape qui rassemble les orientations et le diagnostic territorial élaborés par les services de l'état et ceux de la collectivité. A la mi-octobre, la Collectivité et l'état signeront le contrat de ville défini

nitif comportant les actions à mettre en œuvre en fonction des besoins du territoire.

Articulé autour de cinq grandes thématiques traitant des deux quartiers prioritaires que sont le quartier d'Orléans et Sandy Ground, le contrat cadre de ville définit les orientations

de travail qui seront ensuite traduites en objectifs opérationnels et en plans d'actions.

Cinq ateliers de travail se sont donc réunis les 20 et 21 mai derniers en Collectivité, composés à la fois des techniciens des services de la collectivité et des techniciens des services de l'Etat, afin de cibler les problématiques dans les cinq thématiques choisies : la réussite éducative, le logement, la prévention de la délinquance, l'accompagnement social et la santé. Pour ac-

compagner les groupes de travail tout au long du processus de diagnostic, la Collectivité s'est attaché les services du cabinet URBS.

Le diagnostic finalisé, il a été présenté au conseil exécutif, début juillet, qui l'a validé. Les orientations ont ensuite été actées, vendredi 24 juillet, par la signature du contrat cadre, en préfecture, entériné par la Présidente Aline Hanson et la préfète Anne Laubiès. Le contrat de ville final, définissant les actions précises à entreprendre pour pallier ces problématiques, sera signé dans le courant du mois d'octobre 2015.

Comme l'a rappelé la Présidente Aline Hanson, ce contrat revêt une importance particulière pour la Collectivité de Saint-Martin, qui au travers des financements octroyés dans le cadre du contrat de ville, prévoit d'apporter des améliorations concrètes dans les quartiers de Sandy Ground et Orléans, jugés prioritaires. La présidente a félicité l'ensemble des services de l'état et de la Collectivité « pour la qualité du travail mené conjointement malgré les contraintes et les délais ».

La Collectivité envoie un conteneur de denrées à la Dominique



La Présidente Aline Hanson et sa majorité ne pouvaient pas rester insensibles à la détresse des Dominicains, frappés le 27 août dernier par la tempête Erika. A l'image de la population saint-martinoise qui s'est fortement mobilisée, la Collectivité de Saint-Martin s'est associée à ses satellites, la CCISM, la CTOS et le port de Galisbay, afin d'organiser une aide de premier secours.

Le lendemain du passage de la tempête Erika en Dominique, la Présidente Aline Hanson a envoyé un message de soutien au 1er ministre de la Dominique et demandé à ses équipes de répertorier les besoins urgents auprès du gouvernement dominicain afin de lui apporter une aide adéquate.

Ce travail réalisé, le directeur du port Albéric Ellis s'est mobilisé à son tour, pour organiser le transport

jusqu'au principal port commercial de Roseau en Dominique. L'armateur Jacques Gadarkhan, via l'agence locale STMC, a répondu favorablement à cet appel et mis à disposition son bateau gratuitement.

La Collectivité de Saint-Martin et la CTOS ont fait livrer 3366 bouteilles d'eau (561 packs de 6), la CCISM 20 160 bouteilles, un chargement complété par le sénateur Guillaume Arnell et la société Netter qui ont ajouté du lait (552 briques) et des denrées alimentaires sèches.

Précisons que cette action de Coopération Régionale a été mise en place avec le Commonwealth of Dominica, le Ministère des Affaires étrangères et le Gouvernement de la Dominique, pour un suivi effectif des dons. Une aide d'autant plus naturelle pour notre collectivité qu'elle a récemment adhéré à l'Organisation



des Etats de la Caraïbe Orientale.

Comme l'a précisé la présidente Aline Hanson aux médias, jeudi 03 septembre, date de départ du convoi humanitaire, « C'est un premier geste qui sera suivi d'autres actions et il était normal que la Collectivité se mobilise en faveur des amis caribéens de la Dominique qui ont été très durement touchés ».

Le Président de la CCISM, Jean Arnell, a, de son côté, lancé un appel aux entreprises, mais aussi aux particuliers et associations religieuses pour qu'ils poursuivent la mobilisation.

Le directeur du Port a en outre précisé que l'activité portuaire en provenance de la Dominique représentait une part importante pour le port de Galisbay, qui accueille trois navires de fruits et légumes par semaine pour alimenter les étals de nos commerces.

L'Observatoire de la Santé sur les rails



Créé en octobre 2010 sous l'impulsion de la Collectivité de Saint-Martin, l'Observatoire de la Santé de Saint-Martin est né d'un projet de coopération entre la Collectivité, le gouvernement de Sint Maarten et l'hôpital Louis Constant Fleming, financé par l'enveloppe de fonds européens Interreg Caraïbes IV 2007-2013. S'il a mis du temps à se mettre en place, l'assemblée générale qui s'est tenue vendredi 04 septembre 2015 a permis de formaliser le fonctionnement de l'association qui régit l'observatoire.

La principale mission de l'Observatoire de la Santé est de mener des enquêtes auprès du public et de conduire des études sur la santé des habitants des deux parties de l'île dans le but de renseigner les institutions locales sur les besoins prioritaires en matière de santé publique. A terme, l'observatoire doit pouvoir faciliter l'établissement d'une cartographie des maladies chro-

niques jusqu'ici insuffisamment répertoriées dans les statistiques courantes, et permettre d'établir des protocoles thérapeutiques et de gestion des soins aux patients. Autant dire que l'enjeu est important et que la Collectivité, tout comme le gouvernement de Sint Maarten, sont déterminés à voir fonctionner cet observatoire.

Vendredi 04 septembre 2015, le docteur Louis Jeffrey, président de l'association Observatoire de la Santé de Saint-Martin a tenu une assemblée générale extraordinaire en présence de la vice-présidente de la Collectivité en charge du pôle Solidarité & Familles, Ramona Connor, de la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, en charge de la Caisse territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS), de la ministre de la Santé de Sint Maarten, Rita Bourne-Gumbs, du parlementaire de Sint Maarten Cornélius de Weever, du directeur de l'Agence Régionale de Santé Pascal Godefroy et des mem-

bres actifs de l'association. Il s'est agi lors de cette séance de formaliser la mise en œuvre de l'OBS.

La Collectivité a, dans un premier temps, attribué la somme de 200 000€ pour la mise en œuvre des actions de 2015.

Pour la vice-présidente Ramona Connor, ce projet de coopération s'inscrit dans une politique sociale globale. Le Plan Santé Territorial et le Plan Santé Jeune, signés avec l'ARS en 2014, en sont aussi deux axes majeurs. La vice-présidente a également salué l'excellente synergie avec les dirigeants de la partie hollandaise pour voir aboutir ce projet de coopération. Des enquêteurs seront prochainement recrutés pour réaliser les enquêtes de terrain, la Collectivité attend désormais de pouvoir mesurer les premiers effets du travail de l'observatoire de la santé.

2) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS

La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake à l'écoute des conseils de quartier

A la mi-juillet, la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, en charge de la démocratie participative et des conseils de quartier, a effectué une tournée auprès des six conseils de quartier, accompagnée du directeur général des services de la Collectivité, Philippe Millon. Il s'agissait par cette initiative de faire le point avec les responsables des six conseils sur les besoins urgents et les travaux à venir.

Le DGS l'a expliqué en préambule de chaque réunion de travail, « le but de ces rencontres est d'œuvrer ensemble au nom de l'efficacité de la Collectivité et en faveur de l'intérêt général ».

Les responsables des conseils de quartier ont profité de cet échange avec la direction de la Collectivité pour passer en revue les besoins urgents de leur quartier, essentiellement des travaux de réhabilitation, visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Consciente du travail à réaliser, la Collectivité de Saint-Martin a déjà engagé certains aménagements selon un



calendrier de travaux tributaire des disponibilités financières. « Les aménagements seront réalisés progressivement », a indiqué la vice-présidente.

Ces échanges font partie d'un processus de

travail, ils ont ainsi permis d'entretenir le lien avec les conseillers de quartier et d'écouter leurs doléances, avec un objectif ultime : avancer dans la même direction en faveur de la population.

Le conseil exécutif reçoit le conseil territorial junior



Les élus du conseil exécutif, présidé par Aline Hanson, a reçu, jeudi 16 juillet 2015, une délégation de six membres du conseil territorial des Jeunes de Saint-Martin, menée par la jeune présidente Grace Bauger.

C'est à l'initiative du conseil territorial des Jeunes que cette rencontre avec les élus de l'exécutif, Aline Hanson, Ramona Connor, Rosette Gumbs-Lake, Maud Acsent-Gibs et Wendel Cocks, ainsi que les conseillers territoriaux Nadine Germain, en charge de la Jeunesse et Alain Gros-Désormeaux en charge des Sports et de la vie associative, a eu lieu. Les jeunes élus ont souhaité s'entretenir avec les élus seniors afin de créer un lien plus fort et leur faire part de certaines doléances.

Pour la présidente Aline Hanson, le conseil des jeunes est une instance incon-



turnable qui doit être force de propositions auprès des élus et initiatrice d'actions en faveur de la jeunesse du territoire.

La vice-présidente Ramona Connor a en ce sens félicité le conseil territorial des jeunes pour avoir largement participé aux travaux réalisés dans le cadre du Plan Santé Jeunes, signé par la COM et l'ARS en décembre 2014. Les propositions des jeunes élus ont d'ailleurs été majoritairement retenues dans le cadre de ce plan.

Désireux de rencontrer plus souvent les élus seniors, notamment mesdames Rosette Gumbs-Lake et Nadine Germain, respectivement responsable du conseil territorial des Jeunes et responsable de la Jeunesse, le conseil des jeunes a reçu l'assurance de la part de la présidente Hanson que des rencontres plus fréquentes seraient initiées, sous l'impulsion du service Jeunesse de la Collectivité chargé de les organiser.

Une mission du ministère de l'Agriculture pour adapter le Code rural à nos spécificités



La Présidente Aline Hanson, a reçu en collectivité, lundi 07 septembre 2015, monsieur Jean-François Merle, inspecteur général de l'agriculture, conseiller pour la codification au service des Affaires juridiques du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, en mission sur le territoire, toute la semaine.

De nombreuses règles et procédures subsistent en outre-mer du droit applicable antérieur à 2007 sans avoir fait l'objet de mesures d'adaptation appropriées aux réalités des nouvelles collectivités. Diligenté par son ministère, Jean-François Merle est à Saint-Martin et St Barthélemy, du 07 au 11 septembre 2015, dans le cadre d'une mission de recodification des dispositions outre-mer dans le code rural et de la pêche maritime, eu égard

à la Loi du 14 octobre 2014 sur l'avenir de l'agriculture. Plus clairement, cette mission a pour objet d'échanger avec les institutions locales dans le but de dresser un bilan de l'applicabilité du droit commun à Saint-Martin, d'identifier les besoins et de proposer des modifications du droit afin que les spécificités de notre territoire soient prises compte dans le Code rural et de la pêche maritime. Ce travail de fond effectué, des ordonnances seront présentées au Parlement en avril 2016, pour une entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales dans le courant de l'année 2016.

Cette première prise de contact avec la Présidente Aline Hanson a permis à Jean-François Merle de mieux appréhender la situation de l'agriculture et de la pêche sur notre territoire et de connaître les projets de la Collectivité pour développer ces secteurs. Les réunions techniques avec les services de la Collectivité, et les rencontres prévues avec la CCISM et les services de l'état tout au long de la semaine vont permettre à monsieur Merle d'approfondir cet inventaire et de définir des axes d'orientations pour adapter la loi.

A l'issue de cette mission ministérielle, Jean-François Merle pourra faire des propositions concrètes visant à adapter le droit commun aux spécificités de Saint-Martin. Une mission en somme très technique, mais qui aura le mérite à terme de faciliter le droit rural et de la pêche à Saint-Martin, avec des adaptations allant en faveur du territoire et des professionnels qui évoluent dans ces secteurs. La Présidente Aline Hanson a chargé Jean-François Merle de remercier le gouvernement pour cette action significative en faveur des collectivités d'outre-mer.

L'archéologie à l'honneur aux Archives territoriales



Les Archives territoriales ont participé aux 6e Journées Nationales de l'Archéologie, le 19 juin 2015, en accueillant une conférence et une exposition de l'INRAP sur les dernières fouilles qui se sont déroulées à Grand Case, en 2014. Un mois plus tard, le 21 juillet 2015, les Archives Territoriales ont accueilli 150 archéologues dans le cadre du Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe, sachant qu'une nouvelle exposition sur l'archéologie à Saint-Martin est programmée au mois de septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine.

L'exposition de l'INRAP a donné l'opportunité aux deux archéologues, Nathalie Sellier-Segard et Clara Samue-



lian, de présenter au public des objets issus des fouilles de Grand Case. Cette conférence était annoncée sur les différents sites internet de l'INRAP et du Ministère de la Culture, mettant ainsi en valeur Saint-Martin parmi les événements nationaux.

Le 21 juillet dernier, ce sont environ 150 archéologues, venus de tous les coins du globe et réunis à Sint Maarten pour le 26e Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe, qui ont découvert les Archives territoriales de Saint-Martin et le bâtiment culturel de Concordia (Médiathèque). Ces scientifiques, spécialistes de la Caraïbe, ont pu apprécier ce lieu et les fonds d'archives qui pourraient être utiles dans leurs travaux. Ils ont été accueillis sur place par la conseillère territoriale Rolande Questel, en charge de la Culture, et guidés au sein des Archives territoriales par la directrice du service, Stéphanie Dargaud, et son équipe.



Lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe, le lundi 20 juillet à Sonesta Maho, Rolande Questel a prononcé un discours aux côtés des officiels de la partie hollandaise, dans lequel elle a mis en lumière les travaux de recherches archéologiques menés sur la partie française ces dernières années, ainsi que les mesures prises par la Collectivité en terme de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel saint-martinois.

Enfin, chacun pourra apprécier la prochaine exposition des Archives Territoriales, intitulée « Archives du sol, archives de papier. L'archéologie à Saint-Martin », qui ouvrira ses portes aux prochaines Journées européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2015.

Le DGS sur le terrain, le jour de la rentrée des classes



Le DGS Philippe Millon, accompagné du DGA du pôle de Développement Humain, Thierry Gombs, et du directeur de l'Education, Medhi Boucard, a effectué une visite de courtoisie dans trois écoles de Marigot, mardi 1er septembre, jour de la rentrée des classes.

Les établissements du 1er degré Hervé Williams, Emile Choisy et Nina Duverly ont ainsi reçu cette visite impromptue du directeur général des services de la Collectivité, visant essentiellement à venir souhaiter une bonne rentrée scolaire aux directeurs d'établissements et à leur personnel.

Si la direction administrative de la Collectivité n'a pu se rendre dans tous les établissements de Saint-Martin en ce jour de rentrée des classes, cette visite symbolique dans trois écoles de Marigot témoigne de l'attention portée par l'administration territoriale à l'ensemble des établissements scolaires de Saint-Martin, des chefs d'établissements, des personnels encadrant et enseignants, et des 9600 élèves qui ont effectué leur rentrée cette année.

SOIRÉE DES LAURÉATS : la Collectivité honore les jeunes diplômés



Comme chaque année, la Collectivité de Saint-Martin a souhaité mettre en lumière l'investissement des jeunes saint-martinois qui ont obtenu leur diplôme cette année, en organisant la soirée des Lauréats, le vendredi 24 juillet 2015 au centre culturel de Sandy Ground.

Présents pour l'occasion, de nombreux élus et la préfète Anne Laubies, ont salué la réussite des jeunes diplômés et les ont invités à poursuivre leurs efforts sur le long terme. La Présidente Aline Hanson et les élus en charge de la jeunesse les ont encouragés à se donner les moyens de réussir et ainsi doter le territoire de la technicité nécessaire à son développement futur.

La Collectivité de Saint-Martin remercie tous ceux qui se sont associés à cette initiative en faveur des jeunes du territoire.



Sandy Ground à l'honneur pour la fête du 15 août !

La traditionnelle fête du 15 août à Sandy Ground a réuni les élus et personnalités du territoire, et les acteurs du quartier, autour des festivités officielles organisées pour l'occasion. Messe œcuménique en début de matinée, inauguration du nouveau plateau sportif, défilé, allocutions et vin d'honneur ont rythmé cette fête populaire de quartier.

Comme chaque année, la fête de Sandy Ground vient clôturer la série de fêtes estivales, après la fête de Marigot, le 14 juillet et celle de Grand Case le 21 juillet et annoncer la trêve de la fin août.

Lors de cette édition, les actions engagées en faveur du quartier par l'institution, avec notamment l'inauguration du plateau sportif entièrement rénové par la Collectivité, ont été largement mises en lumière. Jugé prioritaire avec Quartier d'Orléans, dans le cadre du nouveau contrat de ville, le quartier de Sandy Ground bénéficie depuis plusieurs mois d'un programme de rénovation de ses équipements sportifs afin de proposer des alternatives à l'oisiveté aux nombreux jeunes de ce secteur périphérique de Marigot. Comme il a été précisé lors des allocutions, d'autres aménagements en faveur de la population sont prévus dans le cadre du nouveau contrat de ville, dont la phase finale sera signée courant octobre 2015.



La Maison de Saint-Martin et l'association Pelicarus au Campus Outre-Mer



3000 étudiants ultramarins se sont rendus au Campus Outre-mer, samedi 5 septembre dernier. Cette première édition du Campus Outre-mer a été inaugurée, par la ministre des outre-mer George Pau-Langevin, en présence de l'ancien ministre Victorin Lurel, ainsi que d'autres élus. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et studieuse à la fois ; les jeunes ont été accueillis dans les jardins du ministère des Outre-mer, à Paris.

Parce que 25 000 étudiants ultramarins quittent leur territoire pour venir étudier dans l'Hexagone, chaque année, le ministère des Outre-mer a souhaité faciliter une rencontre entre les étudiants, à la fois les primo-arrivants et ceux qui se sont déjà installés, ainsi que tous les acteurs de la vie étudiante afin de pallier les problématiques d'intégration. Les associations étudiantes telles que Pelicarus de Saint-Martin, les délégations ultramarines et les principaux acteurs publics et privés ont été appelés à contribuer à cette première édition.

Le Village d'information, les ateliers participatifs et le prix des 3 Océans qui a récompensé 6 étudiants des Outre-mer au parcours prometteur (dont une jeune saint-martinoise, Fosta Lalanne, diplômée d'un master en stratégie territoriale et urbain à Sciences Pô) ont été les temps forts de cette première édition. L'artiste compositeur saint-martinois, Arnell Menelik, qui n'en est pas moins étudiant en préparation d'un MBA en développement de projets événementiels, a distillé ses précieux conseils aux jeunes présents. Des personnalités politiques telles que la Garde des Sceaux Christiane Taubira ont offert un prix de 1000 euros et un ordinateur portable aux Lauréats de la journée.

Par sa présence, la Maison de Saint-Martin a marqué son soutien à l'association Pelicarus avec un stand au sein du Campus. C'est dans un esprit d'équipe que les deux organismes ont pu recevoir une vingtaine de jeunes saint-martinois ainsi que quelques parents de l'île qui souhaitaient trouver un soutien dans l'Hexagone.



FÊTE DE SCHOELCHER : La tradition au cœur des festivités de Grand Case



La fête patronale de Grand Case qui célèbre chaque 21 juillet l'abolitionniste Victor Schoelcher est aussi l'occasion de mettre l'accent sur les traditions séculaires du village de pêcheurs.

Mardi 21 juillet, c'est donc avec un bel enthousiasme que les élus du territoire conduits par la Présidente Aline Hanson, et la préfète Anne Laubiès - qui découvre petit à petit les traditions saint-martinoises - ont participé aux festivités de Grand Case. Messe œcuménique, parade sur le boulevard de France et discours officiels, la première partie des célébrations a rendu hommage au valeureux Victor Schoelcher et à l'histoire de l'île.

La Présidente Aline Hanson a évoqué la dimension du village de Grand-Case « qui se veut le village séculaire de Saint-Martin où se perpétue les valeurs et les coutumes chères à notre peuple », « Grand-Case, c'est aussi le village privilégié pour le tourisme et la qualité de sa gastronomie », a-t-elle déclaré avant de deman-

der aux restaurateurs de la place « de faire un geste symbolique pour la saison touristique à venir en employant au moins un jeune formé au lycée des Iles du Nord dans leur établissement ».

Les festivités se sont poursuivies tout l'après-midi avec les courses sportives et jeux traditionnels en faveur de la jeunesse. Une journée de fête haute en couleurs et tradition, ponctuée par un superbe feu d'artifice proposé par la Collectivité.



Le Programme Transfrontalier Européen en bonne voie

Mercredi 09 septembre 2015, s'est tenu en Préfecture le comité de pilotage sur la mise en place du premier programme transfrontalier européen Saint-Martin/ Sint Maarten. Un programme européen jusqu'ici inédit, dont la mise en œuvre et la réussite sont observées à la loupe par Bruxelles.

L'autorité de gestion représentée par la Préfète Anne Laubiès, la présidente de la Collectivité de Saint-Martin Aline Hanson et le 1er ministre de Sint Maarten, Marcel Gumbs, étaient réunis autour de la table avec les techniciens de chaque institution dans le but de régler certains points techniques et de finaliser ensemble la phase d'évaluation du programme, qui permettra de passer dès janvier 2016 à la phase opérationnelle.

Les évaluations environnementales du programme ont été présentées par le cabinet Asconit, recruté par la Collectivité de Saint-Martin. L'enjeu environnemental est considérable, puisque 85% des 10 millions d'euros alloués par l'Europe à ce programme transfrontalier sont dédiés à des thématiques environnementales, eu égard aux objectifs fixés par la stratégie Europe 2020. La réalisation d'une station d'épuration dans le secteur de Cole Bay est l'un des projets phare du programme.

La Préfète Laubiès, tout comme la Présidente Hanson et le 1er ministre Gumbs, sont particulièrement attentifs au succès de ce premier programme de développement transfrontalier 2015-2020, dont l'objectif premier est d'améliorer les conditions de vie des habitants des deux parties de l'île.



Une mission européenne à Saint-Martin pour préparer la programmation européenne

La direction générale de la politique régionale urbaine de la commission européenne a confié une mission à monsieur José Palma Andres, ancien directeur de cette direction générale, visant à apporter un soutien à la collectivité de Saint-Martin dans la mise en œuvre des programmes européens.

Parmi ses missions, monsieur Palma Andres doit aider la Collectivité à élaborer une perspective de développement à plus long terme pour le territoire et au niveau de la coopération caribéenne, notamment sur les initiatives comportant des projets conjoints FED et FEDER. Il a aussi pour mission d'aider à élaborer une perspective des besoins du territoire en matière d'investissements productifs et d'équipements et leur financement futur par des ressources européennes et nationales.

Cette mission qui s'est déroulée du 19 au 24 juillet 2015 a été l'occasion d'écouter les acteurs locaux du développement. Madame la Présidente Aline Hanson a pu s'entretenir avec monsieur José Palma Andres, le lundi 20 juillet, une rencontre lors de laquelle les principaux enjeux pour la collectivité ont été abordés.

Cette mission européenne s'effectue en deux temps, une première mission au mois de juillet 2015 et une autre au mois d'octobre 2015. Une mission est également prévue à Paris auprès de la DGOM, de l'ambassadeur français pour la Coopération dans la Caraïbe, de la CICC et auprès des députés et sénateurs français concernés aussi bien que les députés européens intéressés.

La Collectivité de Saint-Martin habilitée à adapter les dispositions légales du RSA

L'Assemblée Nationale a adopté le 16 juillet 2015 un amendement du Gouvernement habilitant la Collectivité de Saint-Martin à adapter les dispositions légales du Revenu de Solidarité Active (RSA), suite à une demande formulée par le conseil territorial de Saint-Martin, le 26 juin 2014.

La Collectivité de Saint-Martin planche depuis 2012 sur une réforme du dispositif du revenu de solidarité active, afin d'adapter cette prestation sociale aux réalités du territoire, tout en prenant en compte la dimension sociale de cette aide aux personnes en situation de précarité. Dans l'objectif de cette réforme, la collectivité de Saint-Martin a demandé au gouvernement de pouvoir organiser l'accès à l'allocation et ses modalités de calcul sur son territoire. Une demande à laquelle a répondu favorablement le Président de la République

François Hollande lors de sa visite à Saint-Martin, le 08 mai 2015.

Le 16 juillet 2015, lors de la 2e lecture à l'Assemblée Nationale du projet de loi relatif à la modernisation du droit de l'outre-mer, le Gouvernement a accédé à cette demande. L'amendement n°149 a introduit un article additionnel après l'article 26bis qui habilite notre collectivité à prendre les mesures nécessaires pour adapter le dispositif du RSA, pour une durée de 2 ans.

La Présidente de la collectivité Aline Hanson et la vice-présidente en charge du Pôle Solidarité & Familles Ramona Connor, qui porte cette réforme, s'attèlent désormais à poursuivre les travaux de réhabilitation du RSA en concertation avec la CAF, Pôle Emploi et les services de l'Etat, afin que l'application modifiée de cette prestation soit en adéquation avec les réalités du territoire et permette ainsi à la Collectivité de rééquilibrer son budget, fortement impacté par le financement du RSA, actuellement de 16 millions d'euros par an.

Le conseil exécutif approuve la structuration de la filière pêche

Selon les informations détenues par la Collectivité, le territoire compte 12 marins pêcheurs, enrôlés et 38 marins informels. Il y a sur la partie française 10 navires de pêche enregistrés, dont 37% de saintoises, 26% de semi-pontes et 10% de pontes.

Le potentiel non exploité de la filière pêche représente une opportunité en terme d'emploi, car il va falloir remplacer les marins partant à la retraite. Un emploi créé sur un bateau équivaut à 4 à 5 emplois créés sur terre. Les fonds disponibles à Saint-Martin pour la filière pêche sont le FEAMP (Fonds Européen des Affaires Maritimes et de la Pêche), soit 769 196 € (contre 8.2 millions d'euros en Guadeloupe), le plan de compensation 2014-2020 des surcoûts de la pêche et de l'aquaculture à Saint-Martin est estimé à 3.1 millions d'euros, tandis que le FEDER, dans le cadre du PO 2014-2020, prévoit 1.250 million d'euros en investissement portuaire, pour la création de deux points de débarquement. Dans le cadre de la coopération avec l'île d'Anguilla et Sint Maarten, des fonds Interreg sont aussi disponibles.

Afin de structurer la filière, le conseil exécutif a choisi le bigramme SW (swaliga) pour Saint-Martin, qui était jusqu'ici immatriculé sous le bigramme PP de la Guadeloupe. Une fois ce bigramme validé par le contrôle de légalité, Saint-Martin aura sa propre immatriculation portuaire (navires et autres bâtiments de mer).

Le conseil exécutif a aussi voté favorablement la création d'un comité territorial de conchyliculture, des pêches maritimes et des élevages marins. Ce comité aura pour mission la promotion des professionnels de la pêche, l'élaboration et l'application des réglementations de ce secteur, la réalisation d'actions économiques, la participation aux politiques publiques de mise en valeur de la filière pêche, et en apportant un appui scientifique et technique aux membres du comité.

Le conseil a voté à l'unanimité cette délibération qui deviendra exécutoire à compter du 30 novembre 2015.

ENQUETE PUBLIQUE PLU Avis au public

Par délibération du Conseil Territorial de la Collectivité de SAINT-MARTIN en date du 25 juin 2015, il a été décidé de procéder à

l'enquête publique du **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**
de la collectivité de Saint Martin.

du **jeudi 1er au vendredi 30 octobre 2015 inclus.**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté de 8 h00 à 15h00 durant toute la durée de l'enquête publique à la **Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Urbanisme**
Annexe de l'hôtel de la Collectivité
6, rue du Fort Louis à Marigot
Le Commissaire-Enquêteur sera présent :

Jeudi 1er, 8, 15 et 22 octobre de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h00

Vendredi 30 octobre de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 16h00

Rencontres sportives entre la CTOS et l'USEP sur le stade Vanterpool



Parachute



Vélos / Tricycles

L'USEP et la CTOS (Caisse territoriale des œuvres scolaires) se sont donné rendez-vous juste avant les grandes vacances pour la 2ème édition de L'USEP CTOS CUP. Le stade Jean-Louis VANTERPOOL a accueilli pendant 3 jours les enfants du périscolaire et les jeunes des différents cycles scolaires de l'USEP pour s'adonner à plusieurs Activités Physiques et Sportives (APS).

Des APS telles que le parachute, kin-ball, Sarbacane, Molkky, Balle ovale, Passe à cinq, Cécifoot, Baby javelot, Basketball, Football, Handball, Ballon prisonnier, Relais, Vélo, Tricycle et Parcours d'obstacles, ont permis aux partici-

pants de se mesurer et de profiter de cette journée sportive. Les intervenants sportifs et les animateurs du périscolaire formés spécialement pour l'encadrement des APS ont animé les ateliers.

Le mercredi 17 juin, environs 180 enfants du CP et CE1 correspondant au cycle 2 ont répondu à l'appel. Le mercredi 24 juin, c'était le tour des cycles 3, avec plus de 270 enfants des CE2-CM1-CM2. Le jeudi 25 juin, 350 enfants du cycle 1 ont eu leur chance de prouver que même en maternelle, les APS ont toute leur importance.

Les enfants ont été ravis de participer à cette 2ème édition et ils sont impatients de se retrouver l'année prochaine.



Basket



Molkky



Baby javelo



Photo de famille

Coup de chapeau à la chorale du périscolaire



La Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) tient à remercier les enfants de la chorale périscolaire qui ont participé aux différents événements organisés par la Collectivité. Notamment, lors de la venue du Président de la République Mr. François HOLLANDE, le 8 mai dernier et lors la Commémoration de l'Abolition de l'esclavage le 27 mai 2015.

L'Association des Anciens Combattants de Guerre de Saint-Martin les a aussi récompensés par une remise de diplômes effectuée Mr BOUSSAT.



Chacun d'entre eux s'est vu remettre également un présent offert par la Collectivité de Saint-Martin.

La vice-présidente, Rosette GUMBS-LAKE en a profité pour les féliciter personnellement pour leur talent. Ce fut un ravissement général pour la population d'entendre les qualités vocales et le talent indéniable des enfants du périscolaire lors de ces belles prestations.

Un grand moment d'émotion pour nos chanteurs et musiciens en herbe, sous le regard fier de leurs parents.



CTOS : Des vacances au pluriel !

Pour clôturer les actions périscolaires et extrascolaire 2014-2015, la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) a organisé durant le mois de juillet « des vacances au pluriel ». Environ 350 enfants étaient présents sur l'ensemble des 6 accueils de loisirs (maternelle et élémentaire) qui étaient proposés. Petits et grands ont été ravis de passer les vacances ensemble.

Parmi les moments forts de ce mois de juillet, les nombreuses activités autour

des thèmes sur notre patrimoine, la faune, la flore, la culture et la tradition, ont fait des émules. La première édition de la Journée InterACM, le 16 juillet, a regroupé environ 1000 enfants sur le stade Jean-Louis VANTERPOOL. La fête finale des accueils s'est déroulée à Sandy Ground et a permis aux enfants de s'exprimer à travers des sketches, des défilés de mode et d'exposer leurs réalisations.

Les enfants se sont amusés et ont donné rendez-vous aux équipes d'animations aux prochaines vacances.



Nettoyage des algues brunes dans la baie de Cul de Sac

La Collectivité de Saint-Martin informe les administrés domiciliés dans le secteur de Cul de Sac, qu'il a été une nouvelle fois procédé au ramassage et à l'étalement des algues brunes (dites Sargasses) dans le secteur de l'embarcadère de Cul de Sac, durant la période du jeudi 03 au lundi 07 septembre 2015.

Dans l'attente des opérations de nettoyage des plages qui seront prochainement menées par la brigade verte, qui interviendra dans ce secteur fortement impacté par le phénomène, des interventions de nettoyage à l'aide d'une pelle mécanique seront régulièrement réalisées dans les semaines qui viennent.

L'Etat et la Collectivité de Saint-Martin font leur possible pour traiter au mieux ce problème environnemental et répondre aux attentes de la population.

Des effets sanitaires de type irritation oculaire, irritation des voies respiratoires, nausées, céphalées peuvent survenir en cas d'exposition prolongée. Il est donc conseillé aux personnes sensibles de ne pas fréquenter les plages impactées.

Campagne d'information sur l'occupation du domaine public

Le domaine public est constitué de l'ensemble des « biens non susceptibles d'appropriation privée » : voies, trottoirs, places, jardins, espaces ouverts ou fermés affectés à une utilisation publique. A ce titre, l'occupation privative du domaine public, à titre temporaire, est soumise à autorisation préalable et doit faire l'objet d'une demande auprès des services de la Collectivité. Les contrevenants à ces règles s'exposent à une amende de la 5ème classe, décrite par l'article R 116 -2 du Code de la voirie routière :

Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui :

- 1° Sans autorisation, auront empiété sur le domaine public routier ou accompli un acte portant ou de nature à porter atteinte à l'intégrité de ce domaine ou de ses dépendances, ainsi qu'à celle des ouvrages, installations, plantations établis sur ledit domaine ;
 - 2° Auront dérobé des matériaux entreposés sur le domaine public routier et ses dépendances pour les besoins de la voirie ;
 - 3° Sans autorisation préalable et d'une façon non conforme à la destination du domaine public routier, auront occupé tout ou partie de ce domaine ou de ses dépendances ou y auront effectué des dépôts ;
 - 4° Auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ;
 - 5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ;
 - 6° Sans autorisation préalable, auront exécuté un travail sur le domaine public routier ;
 - 7° Sans autorisation, auront creusé un souterrain sous le domaine public routier.
- A titre d'exemple, le montant de l'amende pour les contraventions de la 5e classe est de 1500€ au plus, montant qui peut être porté à 3000€ en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit.

La Maison de Saint-Martin à Paris vient en aide aux étudiants saint-martinois

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la Collectivité de Saint-Martin a signé une convention avec le CNOUS/ CROUS qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'installation des étudiants originaires de Saint-Martin venant poursuivre leurs études dans l'Hexagone. Ainsi pour cette rentrée 2015, la Collectivité invite les jeunes étudiants saint-martinois se trouvant dans les difficultés suivantes :

- En attente d'une décision par rapport au dossier de bourse après les délais établis
- En attente d'une affectation de logement en résidence universitaire dans l'Hexagone.

A se rapprocher de l'équipe de la Maison de Saint-Martin basée à Paris, afin

qu'elle puisse intervenir auprès du CNOUS pour résoudre ces situations. La Maison de Saint-Martin à Paris est située au n°54 rue de Varenne, elle est joignable au 01 40 48 29 60.

Mise en service de la fourrière animale du 14 au 29 septembre 2015

La Collectivité de Saint-Martin informe la population que la prochaine capture de chiens errants sur la voie publique par la fourrière territoriale aura lieu du lundi 14 au mardi 29 septembre 2015.

Tous les propriétaires d'animaux sont priés de les garder attachés et de les surveiller, même après la phase de capture. Pour toute information complémentaire, merci de contacter la Direction de l'Environnement et du Cadre de vie au 0590 52 27 30.

Dans l'intérêt de tous, la Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

ARRÊTÉ TERRITORIAL 033-2014

La Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, a pris un arrêté (n°033-2014) portant règlement des conditions de détention des animaux de compagnie et de leur circulation sur la voie publique.

Cet arrêté stipule qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la Collectivité. Pour éviter tout accident, les chiens doivent être tenus en laisse, les chiens dits dangereux doivent être muselés.

Animaux domestiques et parasitoses : protégeons nos plages

Suite au signalement de nombreux cas cliniques de parasitoses, il est rappelé à la population que la Collectivité de Saint-Martin a pris un arrêté territorial 33-2014, en date du 12 mars 2014, portant réglementation des conditions de détention des animaux de compagnie et de leur circulation sur la voie publique.

Cet arrêté stipule que les chiens sont strictement interdits sur les plages afin d'éviter la prolifération de la pollution parasite du sable (Interdiction rappelée sur les sites par un affichage).

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques que toutes les déjections animales sur la voie publique et dans les espaces publics (Front de mer, trottoirs, etc.) doivent être ramassées et jetées dans les bacs à ordures. Les propriétaires d'animaux sont tenus d'empêcher qu'ils ne soient à l'origine de transmission de germes pathogènes ou de nuisances pour l'homme.

La présence d'animaux sur les plages et la constatation de déjections sur la voie publique relèvent de contraventions de 3ème classe – 450 € ; les infractions constatées seront immédiatement verbalisées par la Police Territoriale.

Ne manquez pas les Portes Ouvertes des Sports ce samedi 19 septembre à Marigot !

La Collectivité de Saint-Martin et son service Jeunesse et Sports ont organisé deux grandes journées d'information visant à promouvoir les activités sportives proposées sur l'île. La première journée porte ouverte s'est tenue au Stade Thelbert Carti, le samedi 12 septembre 2015, de 9h à 13h, et la deuxième aura lieu ce samedi 19 septembre 2015, à la Salle Omnisport de 9h à 15h. L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le grand public, et en particulier la jeunesse, à la pratique d'un sport.

De nombreuses associations sportives seront présentes, afin de renseigner les familles sur les activités proposées au public. Sports collectifs, sports individuels, arts martiaux, sports nautiques et pleins d'autres disciplines, se tiendront à la disposition du public pour lui donner le maximum d'informations.

Cette année encore, la Collectivité de Saint-Martin a mis un point d'honneur à décentraliser les Portes Ouvertes des Sports à Quartier d'Orléans, afin que les jeunes de ce secteur excentré ne soient pas oubliés et puissent bénéficier du même service.

La Collectivité vous invite à venir nombreux découvrir les disciplines sportives exercées à Saint-Martin et rencontrer les responsables d'associations pour inscrire vos enfants.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les activités proposées:

1. Initiation aux nouvelles technologies
2. Activités physiques et sportives
3. Activités de lecture et culturelle en BCD
4. Activités manuelles et artistiques
5. Audio visuel Multimédia
6. Etudes Surveillées
7. Jeux divers
8. Musique et chant
9. Jeux de société
10. Danse
11. Activités autour de l'alimentation

Les activités sont élaborées en cohérence avec les âges des enfants et des cycles de l'école, et tiennent compte de la situation et du projet de chaque école.

All the activities are done in accordance with the age of the children and the cycle of the school, and also with the schools projects.



Vacances Scolaires

Rentrée scolaire : Mardi 1er septembre 2015

Toussaint : Du vendredi 16 octobre 2015
Au mardi 03 novembre 2015

Noël : Du vendredi 18 décembre 2015
Au lundi 04 janvier 2016

Carnaval : Du mercredi 03 février 2016
Au lundi 15 février 2016

Pâques : Du vendredi 19 mars 2016
Au lundi 04 avril 2016

Mai : Du mercredi 04 mai 2016
Au le 09 mai 2016

Abolition de l'esclavage : vendredi 27 mai 2016

Début des grandes vacances: le 04 juillet 2016



Service Péri et Extrascolaire
Annexe de la CTOS

Ancienne Ecole maternelle Evelina Halley
Marigot 97150 SAINT-MARTIN
Tel : 0590 27 94 84 / 0690 88 20 15
Télécopie : 0590 29 51 46

Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires
Service Péri et Extrascolaire



Nouveau
* l'Accueil
du matin

Du 1er septembre 2015 au 01 juillet 2016

Nos Accueils Périscolaires

Maternelles

Evelina Halley
Ghislaine Rogers
Eliane Clarke
Jean Anselme
Jérôme Baupere
Siméonne Trott

Elémentaires

Aline Hanson
Elie GIBS
Emile Choisy
Marie-Amélie Leydet
Hervé Williams
Nina Duverly
Omer Arrondell
Clair Saint-Maximin

Primaires

Emile L'Armonie
Marie-Antoinette Richards

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

2015 - 2016

Programme / Planning

SEPTEMBRE	Début des Activités périscolaires
20 et 21	Journées du patrimoine
OCTOBRE	11 au 16 La semaine du goût
NOVEMBRE	Accueils de Loisirs des vacances de la Toussaint Du 19 au 30 octobre 2015
Le 11	Saint-Martin's Day
15 au 20	Semaine des droits de l'enfant
23 au 27	Semaine de la science
DECEMBRE	Le 1 ^{er} La journée de lutte contre le SIDA
Le 2	Rencontre sportive USEP CTOS (Cycle 1)
Le 9	Rencontre sportive USEP CTOS (Cycle 2)
Le 16	Championnat USEP CTOS (Cycle 3)
7 au 18	La caravane de Noël
JANVIER	4 au 8 Semaine de la paix
FEVRIER	Le 21 La journée internationale de la langue Parade du Carnaval Arrow-root jolification
MARS	Le 20 La journée autour du conte
Le 21	La journée mondiale de la poésie
Le 22	Journée mondiale de l'eau
16 au 20	Semaine des mathématiques
AVRIL	Accueils de Loisirs des vacances de pâques Du 21 mars au 2 avril 2016
MAI	6 mai La journée mondiale du colonage
27 mai	Commémoration : Abolition de l'esclavage Spelling Bee inter accueil
Fin mai	Fête des mères et des pères
JUIN	Le 1er Rencontre sportive USEP CTOS (C1)
Le 8	Rencontre sportive USEP CTOS (C2)
Le 15	Championnat sportif USEP CTOS CUP (C3)
Le 21	Fête de la musique
JUILLET	Accueils de Loisirs de juillet 2016

Les horaires des accueils

	Matin	Midi	Soir
Lundi	7h00/7h50	11h30/13h05	15h00/17h00
Mardi	7h00/7h50	11h30/13h05	15h00/17h00
Mercredi	7h00/7h50		
Jeudi	7h00/7h50	11h30/13h05	15h00/17h00
Vendredi	7h00/7h50	11h30/13h05	15h00/17h00

* L'accueil du matin sera ouvert dans certaines écoles à compter de janvier 2016.



Dans le cadre du périscolaire, des activités sportives, culturelles et artistiques sont proposées à vos enfants.

Les inscriptions sont assurées par le service inscription de la CTOS situé à l'annexe, ancienne école maternelle Evelina Halley à Marigot.

Les frais sont de 10€ (dix euros) par enfant et par année scolaire, arrêtés par décision du Conseil d'Administration de la CTOS. Les règlements se font auprès des régies.

Pièces à fournir

Copie du carnet de Vaccination
Assurance en responsabilité civile

Les écoles changent de patronymes

Maternelles

Grand Case devient : Ghislaine ROGERS
Sandy Ground devient : Jérôme BEAUPERE
Quartier d'Orléans 1 devient : Eliane CLARKE
Quartier d'Orléans 2 devient : Jean ANSELME

Elémentaires

Sandy Ground devient : Aline HANSON
Hervé Williams 1 devient : Marie-Amélie LEYDET
Hervé Williams 2 devient : Hervé WILLIAMS
Quartier d'Orléans 1 devient : Omer ARRONDELL
Quartier d'Orléans 2 devient : Clair SAINT-MAXIMIN

Primaires

Cul de Sac devient : Emile L'ARMONIE
Rambaud devient : Marie-Antoinette RICHARDS



Within the framework of the extracurricular program, sports, cultural and artistic activities are being proposed to your children.

Registrations are taking place at the registrar's office located at CTOS second office, at former Evelina Halley Kindergarten in Marigot.

As per a decision taken by the Board of CTOS, the inscription fee is € 10 (ten euros) per child per school year. Installments can be paid at the receiver's office.

Every day Monday, Tuesday, Thursday and Friday from 7am to 7:50am (before school)
From 3pm to 5pm (after school)

Necessary documents :

Copy of the vaccination book
Certificate of liability insurance



For more information, please contact the Service for Extracurricular and After School Activities

Located at the CTOS second office
At the Evelina Halley Kindergarten in Marigot
Tel : 0590 27 94 84 / 0690 88 20 15